

**PROCÈS-VERBAL D'UNE ASSEMBLÉE DES MEMBRES DU CONSEIL  
D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE LES JEUNES DÉCOUVREURS, TENUE À  
BOUCHERVILLE, LE MARDI 3 NOVEMBRE À 18h30**

---

**Présents**

Isabelle Palardy  
Geneviève Richard  
Roxanne Williams  
Aretha Vees  
Alexandre Buist  
Stéphanie Arpin  
Carole Leroux  
Diane Robichaud  
Louise Gagné

Liette Jodoin, Directrice

**Absents**

Michel Legault  
Mélanie Charest

**1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

La présidente, madame Isabelle Palardy nous adresse le mot de bienvenue. Des membres de l'OPP sont présents et un tour de table est fait pour que chacun se présente.

**2. Vérification du quorum et des présences**

Tous les membres ayant été convoqués, le quorum est constaté et l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

**3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (adoption 2)**

**CÉ-15-16-14**

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Geneviève Richard et adoptée à l'unanimité,

IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

**4. Revue, adoption, signature et suivi du procès-verbal du 30 septembre 2015 (adoption 5)**

**CÉ-15-16-15**

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Roxanne Williams et adoptée à l'unanimité,

IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal.

**5. O.P.P (décision 15)**

**5.1 Activités de financement et calendrier**

Madame Liette Jodoin, directrice, explique aux membres de l'OPP présents (Organisme de participation de parents) leur mandat soit de proposer et d'organiser des campagnes de financement pour notre établissement. L'objectif visé pour l'année scolaire en cours est de 8 000\$. Après discussion, il est proposé par les membres de l'OPP de retenir la compagnie HUMEUR pour notre première campagne de levée de fonds.

Les produits qui ont été choisis sont les suivants :

- chocolats;
- cartes de souhaits avec chocolat;
- boissons chaudes mixtes;
- bouteilles en aluminium;
- contribution volontaire.

Une lettre sera envoyée aux parents vers le 11 novembre les informant du lancement de la campagne de financement. D'autres informations et consignes importantes suivront par la suite. Les sommes amassées serviront à défrayer les coûts des activités école pour tous les élèves, de l'ergothérapie au préscolaire, à garnir les bibliothèques de classes et la bibliothèque centrale.

## CÉ-15-16-16

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Aretha Vees et adoptée à l'unanimité,

IL EST RÉSOLU d'adopter la campagne de financement de vente de produits avec la collaboration de la compagnie Humeur, telle que présentée précédemment.

### 6. Parole au public (information 10)

NIL

### 7. Comité de parents (information 10)

Monsieur Alexandre Buist nous présente le résumé des principaux échanges concernant le projet de *Politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves pour l'année scolaire 2015-2016* discuté à la première rencontre du comité de parents : pour l'instant, il n'est pas prévu de faire des ajustements au plan de répartition, puisque les modifications prévues n'apporteraient pour l'instant pas de changements significatifs et seuls certains détails du contenu ont été discutés lors de la rencontre du comité de parents.

Monsieur Buist a toutefois profité de son tour de parole pour rappeler brièvement le point de vue du CÉ, tel que décrit au point 13.8 du procès-verbal du 30 septembre 2015.

De plus, Madame Vees nous mentionne également avoir présenté son point de vue personnel à savoir le caractère discriminatoire de la *Politique* concernant les enfants qui n'ont pas de fratrie. Madame Williams rappelle que ce point de vue n'est pas celui de l'école et qu'il est toujours important d'en faire mention avant d'intervenir au comité de parents.

Ainsi, les parents membres du CÉ continueront de présenter leur point de vue par rapport à la *Politique* et pensent qu'il est important également de s'attaquer à la base du problème, soit l'effet d'entonnoir en 3<sup>e</sup> année.

Monsieur Buist apporte des propositions qui servent de point de départ aux discussions dans le but d'envisager différentes options visant à éliminer l'effet entonnoir.

L'option la plus simple, mais non envisageable, serait l'agrandissement de l'école.

D'autres options seront donc proposées pour résoudre les problèmes de locaux. Les suggestions suivantes sont retenues :

1. Déplacement des deux classes d'élèves TSA vers une autre école. Les enseignantes et la directrice rappellent que les

élèves des classes TSA constituent une richesse et apportent beaucoup d'un point de vue social, par leur intégration, avec les autres élèves de l'école.

2. Déplacement des classes de maternelle vers une autre école. Monsieur Buist n'est pas à l'aise avec cette idée.
3. Flot variable d'élèves : ce concept veut qu'il y ait deux classes de maternelle au lieu de trois, deux années sur sept. En laissant ce nombre de classes progresser jusqu'à la 6<sup>e</sup> année, l'effet d'entonnoir disparaît. Cette idée présente l'avantage de conserver la majorité des employés et des élèves à l'école. Cependant, certains membres sont inquiets de la logistique que cette option entraînerait.

Ces trois options seront présentées au Comité de parents le 12 novembre prochain, dans cet ordre de priorité, par madame Arpin. Par ailleurs, le point qui traite du choix école par les parents dans la Politique sera amené également.

## **8. Suivi du procès-verbal**

### **8.1 Mot du CÉ dans L'alizé (discussion 10)**

Le prochain mot du CÉ dans L'alizé est prévu pour décembre. Il sera rédigé par monsieur Buist et résumera l'essentiel des échanges lors du comité de parents.

### **8.2 Retour sur les photos scolaires (discussion 5)**

La décision finale quant au renouvellement du contrat de Yna Image pour les photos scolaires sera remise au prochain CÉ.

### **8.3 Adopter le plan d'action et approuver l'échéancier de travail du CÉ (discussion 10)**

Ce point sera reporté au prochain CÉ.

## **9. Affaires nouvelles**

### **9.1 Activités extrascolaire - session d'hiver (information 10)**

Madame Jodoin nous informe que l'école travaille pour la première fois avec l'organisme "L'air en fête" qui est responsable des activités de magie et de hockey cosom. Pour l'instant, l'organisme a eu certaines difficultés et ne remplit pas correctement son mandat. La décision sera prise à la fin novembre à savoir si le contrat est renouvelé pour la prochaine session ou si les services d'un autre organisme offrant les mêmes activités seront retenus.

### **9.2 Convention de gestion et de réussite éducative (information 10)**

Madame Jodoin a actualisé la convention existante qui est basée sur les 5 buts du Ministre. Le document dûment révisé nous sera envoyé sous peu. Celui-ci doit être signé pour la fin novembre, alors la résolution du CÉ sera prise électroniquement dans les prochains jours.

## 10. Travaux du conseil

### 10.1 Établissement des balises des sorties lors des journées pédagogiques au service de garde (discussion 15)

Ce point sera remis à la prochaine réunion du CÉ.

## 11. Service de garde (information 10)

Madame Gagné nous informe des résultats de son analyse concernant le taux de participation à la journée pédagogique du 23 octobre, ainsi qu'à celles à venir les 19 et 20 novembre. Selon son analyse, par rapport aux congés l'an passé à pareilles dates, il y a environ le même nombre d'enfants qui participent aux journées pédagogiques du service de garde. De plus, les proportions de participants aux sorties par rapport à ceux qui restent à l'école sont similaires, malgré l'augmentation des coûts.

## 12. Vie à l'école (information 10)

- Les maisons hantées organisées pour l'Halloween ont connu un grand succès.
- Madame Carole Leroux résume la visite de l'auteur à succès Patrick Sénéchal qui a été très appréciée des élèves du 3<sup>e</sup> cycle. L'activité s'est conclue par une publication dans les journaux locaux.
- Un parent mentionne que le programme *Les amis de Zippy* vécu en 1<sup>re</sup> année est très apprécié des enfants et qu'il serait également intéressant d'offrir la version du programme pour les plus grands (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles). La direction mentionne que ce programme est en développement présentement et que dès qu'il sera disponible, il sera considéré de l'offrir à l'école.

## 13. Correspondance (information 5)

Il n'y a pas de consensus au sein du CÉ à savoir si une action devrait être prise pour prendre part au mouvement *Je protège mon école* (ex. : chaîne humaine, pétition ou lettre au Ministre). Ce sujet sera ramené lors d'un prochain CÉ.

## 14. Points à l'ordre du jour de la prochaine rencontre (information 2)

- Renouvellement du contrat des photos scolaires ;
- adoption du plan d'action et approbation de l'échéancier de travail du CÉ ;
- Établissement des balises des sorties lors des journées pédagogiques au service de garde ;
- Adoption du budget révisé ;
- Plan pour contrer la violence et l'intimidation à l'école
- Revoir les balises concernant les coûts et le choix des activités complémentaires.

## 15. Levée de l'assemblée

CÉ-15-16-17

SUR PROPOSITION dûment faite par Alexandre Buist et adoptée à l'unanimité,

IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 21h30

---

ISABELLE PALARDY  
Présidente du

---

LIETTE JODOIN  
Directrice

## Conseil d'établissement